



Éléments pour une analyse du discours sur la traduction au Québec

Sherry Simon

Volume 1, Number 1, 1er semestre 1988

Traduction et culture(s)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/037004ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/037004ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Trois-Rivières

ISSN

0835-8443 (print)

1708-2188 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Simon, S. (1988). Éléments pour une analyse du discours sur la traduction au Québec. *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, 1(1), 63–81.
<https://doi.org/10.7202/037004ar>

Éléments pour une analyse du discours sur la traduction au Québec*

Sherry Simon

Si les diverses théories de la traduction nous ont bien convaincus «qu'une rose n'est pas *a rose* n'est pas *una rosa*», elles nous ont peut-être moins renseignés sur les différences qui peuvent intervenir entre «traduction», «translation» et «traducción». En effet, si les études sur les obstacles structureaux qui font barrière à l'équivalence traductionnelle ne manquent pas, on a beaucoup moins abordé les facteurs culturels et politiques qui créent et déterminent la spécificité du contexte de la traduction. En présentant le cas du Québec, je voudrais expliciter la thèse suivante: la traduction assume des significations culturelles très différentes selon le contexte où elle se pratique, ces significations influant inévitablement sur les aspects strictement linguistiques de l'activité traduisante.

Dire que la traduction au Québec ne jouit pas d'une bonne presse, c'est rester bien en deçà de la vérité. Les mauvais souvenirs remontent à la Conquête. L'historien Michel Brunet situe l'origine du mal dans un contexte social précis: «Si la Conquête a fermé plusieurs canaux de promotion aux Canadiens, il faut admettre qu'elle leur a ouvert une nouvelle carrière: celle de la traduction.»¹ Cette constatation n'est pas (seulement) un commentaire ironique sur la nouvelle identité biculturelle de l'ancienne Nouvelle-France; déclaration hargneuse, elle correspond

* Cette recherche s'inscrit dans le cadre de projets subventionnés par le CRSHC et par l'Office de la langue française. Mes remerciements à Lou Nelson et à Paul di Biase.

1. Michel Brunet, *les Canadiens après la Conquête*, (Montréal, Fides), pp. 24-25, cité par Jacques Gouin dans *Meta*, (Vol. 22, n° 1, mars 1977).

en fait à une certaine réalité historique: «... Tous ces postes de traducteurs sont occupés à l'époque (1794-1812) par des membres de grandes familles seigneuriales plus ou moins déchués (...).»² Mais quand Léon Lorrain, Pierre Daviault et d'autres après eux présenteront les Canadiens français comme «un peuple de traducteurs», les significations propres et métaphoriques de la traduction se confondront pour exprimer une longue et persistante frustration à l'égard des rapports entre le français et l'anglais au Québec.

La traduction, en tant qu'idée et en tant que pratique, semble en effet souvent servir de cible à cette frustration. Mais le discours sur la traduction n'exprime pas que cela. Il est le lieu où s'articulent des questions de frontières, ces dernières étant aussi bien linguistiques que culturelles. Le présent travail a donc pour but de commencer à repérer les points d'intersection entre la pensée sur la langue et la culture au Québec et la réflexion sur la traduction. Ce premier tour d'horizon cherchera à cerner les discours qui abordent explicitement la question des *effets* de la traduction au Québec. Nous trouvons la matière de cette réflexion dans deux lieux différents: d'une part dans les préfaces et présentations des livres traduits en français et d'autre part dans les textes et essais faisant état de la fonction et de l'influence de la traduction au Québec depuis la Conquête.

Nous constaterons qu'il existe deux discours distincts sur la traduction, ces deux discours différant selon le lieu où ils sont énoncés. Le premier, plutôt rare et qui concerne la traduction de livres, est axé sur les dimensions culturelles de la traduction. Le second, massif et omniprésent, insiste sur les conséquences linguistiques de la traduction. Il s'agit donc de suivre les avatars de ces discours et d'en définir le mode d'énonciation.

I. Préfaces et présentations de livres traduits en français

La préface est, depuis la Renaissance, le lieu désigné de la parole du traducteur. Toutefois, l'utilisation de cette tribune n'est pas automatique. La prise de parole du traducteur dépend de plusieurs facteurs: les conventions de l'époque, le genre du texte traduit, les contraintes de l'éditeur, les visées personnelles. Même si le discours préfaciel est de nature rituelle et le plus souvent largement constitué de *topoi*, il est lié à la fois au contexte idéologique de la traduction et à la perception des attentes du public lecteur. Il a également pour fonction de mettre en évidence le nom du traducteur ou de la traductrice en tant que co-signataire de l'œuvre et ainsi de souligner l'intervention d'une «seconde main» et d'un deuxième contexte culturel dans la préparation du livre.

2. Jacques Guoin, *ibid.*

Au Québec, peu de traducteurs ont choisi de s'exprimer dans les préfaces des œuvres de fiction, tandis que les préfaces aux romans canadiens traduits du français en anglais sont beaucoup plus fréquentes; celles-ci ont pour sujet prédominant l'importance socio-politique de la traduction littéraire. Les préfaces anglo-canadiennes expriment ce que l'on peut appeler le discours humaniste sur la traduction: se traduire, c'est se comprendre; la compréhension au niveau culturel le plus général est utile, voire nécessaire, au rapprochement politique.³

Les traductions littéraires de l'anglais vers le français publiées au Québec avant 1970 ne sont pas très nombreuses. (Sur les quarante-cinq romans canadiens-anglais publiés en traduction entre 1900 et 1970, seulement huit ont été publiés au Québec.) Deux préfaces seulement durant cette époque sont significatives, celle qui précède la traduction du *Chien d'or* de William Kirby (Montréal, 1884; l'original est de 1877) traduit par Pamphile LeMay et celle (en trois versions) que Pamphile LeMay a écrite à sa traduction de l'*Évangéline* de Henry Wadsworth Longfellow.

Les deux préfaces rappellent le contexte idéologique dans lequel la traduction se situe. Dans le premier cas (celui d'un roman historique traitant du conflit entre Anglais et Français au Canada et à Montréal tout particulièrement), c'est l'éditeur et non le traducteur qui signe la préface et il présente en trois points les raisons qui l'ont motivé à «entreprendre la tâche onéreuse de faire traduire et publier en français l'ouvrage de Mr. Kirby»:

- 1) il s'agit d'un superbe hommage aux ancêtres des Canadiens français, hommage d'autant plus remarquable qu'il est de la plume «d'un homme appartenant par le sang et les croyances à une nation qui fut l'ennemie séculaire de notre race»;
- 2) il s'agit de donner à méditer à nos littérateurs «l'admirable parti qu'un homme, qui pourtant n'a ni notre foi, ni nos sentiments nationaux, et dont la langue maternelle est la langue anglaise, a su tirer d'une courte période de notre histoire»;
- 3) même si l'auteur est protestant, le sens religieux est mieux rendu que par des auteurs français qui se moquent de la religion. Nonobstant: «L'auteur a bien voulu permettre d'apporter, dans la traduction, quelques modifications d'expressions qui n'étaient pas en harmonie avec l'enseignement catholique.»

C'est donc tout le poids de la différence culturelle que l'éditeur fait ressortir; malgré la «sympathie» qu'exprime l'auteur, des interdits empêcheront tout de même le passage intégral du texte original. Cette

3. Voir Sherry Simon, «*The True Quebec as revealed to English Canada: Translated novels, 1860-1950*», à paraître dans *Canadian Literature*, 1988.

préface peut être avantageusement comparée à celle que Charles G.D. Roberts a écrite quelques années plus tard, en 1890, à sa traduction des *Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé. Toutes les deux mettent l'accent sur l'immense distance culturelle qui sépare les deux Canada. Roberts fait cependant preuve de plus de magnanimité et d'esprit de conciliation: le lieu d'où il parle est celui évidemment du pouvoir et ce pouvoir n'est nullement menacé par la simple existence de l'Autre.

Under constitutional forms of government it is inevitable that a vigorous and homogeneous minority, whose language and institutions are more or less threatened by the mere preponderance of the dominant race, should seem at times overvehement in its self-assertion. A closer knowledge leads us to conclude that perhaps the extreme of Quebec nationalism is but the froth on the surface of a not unworthy determination to keep intact the speech and institutions of French Canada.⁴

Pour Roberts, comme pour les traducteurs anglo-canadiens qui vont suivre, la traduction littéraire est une clé qui donnera accès à la vérité de l'Autre. L'énoncé inaugural de cette tradition, formulée par Roberts dans sa préface de 1890, sera repris sous d'autres formes par plusieurs générations de traducteurs: «We, of English speech, turn naturally to French-Canadian literature for knowledge of the French-Canadian people.» Comme nous le verrons, l'impulsion que connaîtra la traduction au Québec viendra plutôt du désir de savoir ce que les autres ont écrit sur le Canada français. Le Québec traduira les images de lui-même que les Autres ont choisi de créer.

On voit donc un schéma semblable à celui du *Chien d'or* (et d'un autre roman historique du 19^e siècle *Antoinette de Mirecourt; ou Mariage secret et chagrins cachés* de Rosanna Leprohon, également traduit en français) se répéter dans la traduction de l'*Évangéline* par Pamphile LeMay. Il s'agit d'une œuvre de fiction décrivant un événement de l'histoire canadienne (acadienne, en l'occurrence) écrite en anglais et ensuite traduite à l'intention du public canadien-français. Les préfaces de LeMay et (dans la troisième édition) d'Édouard Richard présentent le poème dans le contexte évident de la signification historique de l'expulsion des Acadiens. Édouard Richard confirme l'authenticité du poème de Longfellow et conclut: «Puisque ce poème est fait des souffrances de nos pères; puisqu'il est en quelque sorte comme notre chair; puisqu'il est le plus populaire et le mieux connu chez nos

4. «Introduction» par le traducteur Charles G.D. Roberts de *Canadians of Old*, by Philippe Aubert de Gaspé (McClelland and Stewart, New Canadian Library Edition, 1974).

voisins, ne convenait-il pas qu'il fût traduit et popularisé chez nous? M. LeMay a fait là une œuvre utile et patriotique.»⁵

C'est, comme nous le verrons, dans les préfaces aux ouvrages politiques et historiques que l'on trouve un prolongement de ce même discours sur la fonction d'«auto-compréhension» de la traduction au Québec. La très grande partie des traductions et des commentaires sur la traduction de livres au Québec avant 1970 concerne la présentation d'images de lui-même esquissées par d'autres au public lecteur canadien-français.⁶

Il semble que la première préface qui aborde la question de la traduction de l'Autre en français au Québec soit ce savoureux commentaire dont René Chicoine fait précéder sa traduction de *Rue Saint-Urbain* de Mordecai Richler (Montréal, HMH, 1969) et qui vaut d'être reproduit en entier:

Le lecteur s'étonnera peut-être «d'entendre» des personnages qui sont tous Juifs s'exprimer comme des Canadiens français. Leur façon de parler pouvait-elle trouver une équivalence véritable dans la traduction?

Quelque part, l'auteur fait un rapprochement entre les Juifs de la rue Saint-Urbain, qui sont les seuls personnages du livre, et les Canadiens français des environs: «Comme nous, écrit-il, ils étaient pauvres et communs, ils avaient des familles nombreuses et parlaient mal l'anglais.» On pourrait ajouter: et le français.

Il est à espérer qu'à son insu M. Richler a proposé la meilleure façon possible de reconstituer, au-delà d'un particularisme ethnique, la vie qui va.

Certains lecteurs trouveront-ils qu'il aurait fallu adopter carrément la langue dite «joual»? D'une part, les personnages de ces récits n'emploient pas un idiome correspondant

5. *Évangéline* et autres poèmes de Longfellow, traduction libre de Pamphile LeMay (Montréal, J. Alfred Guay éditeurs, 1912; 3^e édition). Cette édition a été reprise par les éditions Leméac (Montréal) et les Éditions d'aujourd'hui (Paris), sans indication de date.

6. Cette affirmation devrait se lire au conditionnel, puisque nous ne disposons pas encore d'une bibliographie complète des œuvres traduites au Québec. La bibliographie de Philip Stratford, *Bibliography of Canadian Books in Translation* (Ottawa, 1977), dont la mise à jour doit paraître bientôt, ne couvre que les œuvres canadiennes traduites et publiées en langue française. Les ouvrages américains traduits en français (et dont on sait qu'il y en a eu un certain nombre durant la guerre) ne s'y trouvent donc pas. Évidemment la bibliographie de Jean Delisle est un précieux instrument de travail (*La Traduction au Canada*, Presses de l'Université d'Ottawa, 1987), mais il s'agit d'écrits sur la traduction.

aussi dégradé (serait-ce possible?) et de l'autre, notre façon particulière de penser, de sentir, de réagir ne s'exprime pas uniquement dans une langue, si l'on peut l'appeler ainsi, qui cherche à détruire ses nobles origines.

Ainsi se pose la question de l'équivalence culturelle des langues. Dans quelle langue française les Juifs de Mordecai Richler s'expriment-ils? Nous savons que les traducteurs anglo-canadiens ont souvent eu à se poser la question de l'équivalence du joul ou du québécois en anglais⁷, mais la question inverse s'est peu posée. Le seul domaine où la question s'est révélée jusqu'ici fort pertinente est celui de la traduction théâtrale. Si René Chicoine rejette le joul comme langue de traduction à cause de son caractère dégradé, Michel Garneau au contraire s'est basé sur une toute autre perception de la langue «québécoise» dans ses traductions de Shakespeare.⁸ Le débat sur la légitimité de la langue québécoise comme langue de traduction a eu lieu presque exclusivement dans le domaine du théâtre, en effet. Le commentaire de René Chicoine introduit cependant, dans le cadre de la traduction romanesque, une perception capitale: l'expression de l'altérité culturelle s'exprime dans et par la langue.

Pour ce qui est du roman contemporain traduit au Québec depuis 1970, la préface n'existe pour ainsi dire pas. Même les nombreuses traductions de la collection «les Deux solitudes» publiées au Cercle du Livre de France et donc clairement identifiées comme «œuvres traduites» (la seule autre collection d'œuvres traduites au Québec étant celle que viennent d'introduire les éditions Québec-Amérique, «Littératures d'Amérique») sont très avares de matière liminaire. Sur les vingt-neuf romans traduits entre 1970 et 1985 vers le français que nous avons pu consulter, aucun ne comporte de préface; une seule traduction est précédée d'une très brève notice de la traductrice présentant l'auteur (*Cinquième Emploi* de Robertson Davies). Par contre, sur les cinquante romans traduits en anglais, onze comportent des préfaces (parfois substantielles), un contient de nombreuses notes, et un autre comporte un mot du traducteur. Cette absence de préface est curieuse quand on sait que les traductions des romans canadiens-anglais (presque les seuls à être traduits au Québec puisque les seuls à être subventionnés) ne trouvent pas facilement lecteurs au Québec. La préface est donc un moyen de promotion que les éditeurs n'ont pas jugé bon d'utiliser.⁹

7. Voir par exemple la préface de Ray Ellenwood à la traduction du *Cassé* de Jacques Renaud par David Homel, *Broke City* (Guernica Editions, 1984).

8. Michel Garneau, *Macbeth de William Shakespeare*, (Montréal, VLB éditeur, 1978).

9. Cela est particulièrement évident dans le cas d'une traduction comme *Essai sur la littérature canadienne* de Margaret Atwood, que les éditions Boréal viennent de publier. Cette traduction de *Survival* paraît quinze ans après la parution de l'original

En même temps l'absence de préfaces reflète la rareté de la réflexion sur la traduction littéraire en général au Québec. Il faut mentionner ici cependant l'œuvre essentielle de Jacques Brault qui développe une pensée aussi importante qu'inusitée sur les aspects culturels de la traduction au Québec. C'est dans le cadre d'une discussion publiée par la revue *Ellipse* que Brault expose le plus clairement sa conception de la traduction comme travail sur l'altérité. Ce travail, il l'appelle la «nontraduction».

Car c'est autant ma condition de Québécois que ma passion pour la poésie qui m'a obligé à me rapatrier par le détour du dépaysement. Mal dans ma langue comme on est mal dans sa peau, j'ai fini par admettre *en pratique* que le rapport vital de soi à soi passe par la médiation d'autrui. Tel est le nœud du nontraduire. La langue anglo-américaine m'agressait? Eh bien, je traverserais cette langue, je la traverserais jusqu'à ma langue propre (et inconnue) et au cours de cette traversée pénible et salutaire, je me perdrais dans l'autre et l'autre se retrouverait en moi... La traduction de la poésie, au Québec, si elle était perçue comme une reculturation vivifiante, comme une véritable odyssee désaliénante, cela, je crois, libérerait les poètes du Québec (d'une mère-Québec trop couveuse) et par là leur permettrait peut-être de se faire entendre dans le monde. Car ne sont traduits que ceux qui traduisent. C'est une loi du marché, cent fois hélas, mais c'est encore davantage une constante dans la psychologie des groupes...¹⁰

Brault intègre dans cette méditation à la fois les aspects culturels, linguistiques et commerciaux de la traduction. En évoquant le rapport étroit entre la traduction des autres littératures et la promotion de la littérature du Québec, Brault reprend un argument qui avait été formulé

anglais. Une note de l'éditeur attire l'attention sur ce décalage, mais ajoute tout simplement que l'importance du livre justifiait cette parution tardive. Une préface plus substantielle, montrant la pertinence de cet essai universitaire dans le contexte actuel, aurait été un ajout logique, me semble-t-il.

10. Ce numéro de la revue *Ellipse* porte précisément sur les aspects socio-politiques de la traduction au Québec (*Ellipse* 21, 1977). Il comporte des contributions majeures à notre problématique. Ce numéro et les échanges qu'il contient sont l'unique lieu, à ma connaissance, où la traduction de la littérature au Québec est située franchement dans un contexte socio-politique. Mentionnons en passant l'important travail d'animation qu'accomplit la revue *Ellipse* (qui fait s'entre-traduire des poètes anglo-canadiens et québécois). Le numéro 16 d'*Urgences* («D'un texte, d'autres. Une bibliographie des écrits sur la traduction littéraire au Canada anglais et au Québec depuis 1950») préparée par Kathy Mezei et à paraître sous peu nous fera certainement connaître d'autres lieux de réflexion sur la traduction littéraire.

par Roger Duhamel à un moment très particulier de l'histoire de l'édition québécoise. Durant la période 1940-44, l'édition québécoise a pu obtenir des droits de traductions qui normalement auraient été réservées aux éditeurs français. Les presses de France étant paralysées par la guerre, les éditeurs québécois ont publié beaucoup et notamment des traductions de livres américains. Ils ont ainsi cru voir s'ouvrir devant eux un avenir intéressant:

C'est peut-être ainsi, en desservant la clientèle française avec de grandes œuvres américaines, traduites en français et portant l'estampille de maisons d'édition canadiennes-françaises, que nous parviendrons à imposer en France nos propres œuvres originales...¹¹

La fin de la guerre a aussi mis fin aux projets d'édition de Duhamel et des autres éditeurs québécois, et jusqu'à maintenant les Québécois lisent bien plus souvent les œuvres américaines en version française «made in Paris» qu'en version française produite au Québec. Les contraintes du petit marché québécois, les monopoles des grandes maisons d'édition françaises et les subventions offertes depuis 1972 par le Conseil des arts imposent des contraintes importantes et décisives sur la production des traductions.

Le contexte socio-politique de l'essai

L'essai, genre qui a été le plus largement traduit — et de loin — par les Québécois, comporte un matériau liminaire fort abondant si on le compare à la littérature. Les livres traduits en français jusqu'aux années 60 sont presque exclusivement de type historico-ethnographique et portent sur le Canada français. Il n'est pas étonnant que des ouvrages sur le Canada français destinés avant tout à un public non francophone soient pour la plupart précédés d'une présentation à l'intention de leur nouveau public.¹²

11. Roger Duhamel, *Relations*, novembre 1943, pp. 299-300.

12. Tout de même, les quelques ouvrages suivants, représentants classiques du genre politico-ethnographique, ne contiennent — au moins dans l'édition consultée — aucune matière préfacielle: *le Canadien français (Esquisse de ses principaux reliefs caractériels)* de Byron Nicholson, traduction d'Ulric Barthe (Québec, la Compagnie d'imprimerie commerciale, 1904); *le Choc (The Clash), étude de nationalités*, de William-Henry Moore, traduit par Ernest Bilodeau (Montréal, Librairie Beauchemin; J.M. Dent Ltd., Londres, Paris, Toronto, 1920); *les Canadiens Français d'aujourd'hui, l'essor d'un peuple*, de Wilfrid Bovey, traduit par Jean-Jacques Lefebvre (Montréal, Éditions ACF, 1940); *le Canada vu par un Américain* (trad. de *Canada, Today and Tomorrow*) de W.H. Chamberlin, traduit par Roger Duhamel (Montréal, Éditions de l'Arbre, 1942); *Une révolution tranquille?* de Thomas Sloan, trad. par Michel van Schendel (Montréal, HMH, 1965); *le Canada à l'heure du choix*, de Walter Gordon, traduit par Hélène Gagnon (Montréal, HMH, 1966).

Les thèmes de ces préfaces sont relativement stables. Il faut d'abord justifier le «détournement», en quelque sorte, de l'œuvre de son premier public et expliquer aux Canadiens français pourquoi ils devraient s'intéresser à un livre qui n'a pas été écrit à leur intention. En second lieu, il faut statuer sur l'attitude de «sympathie» dont fait preuve l'auteur à l'égard de son objet.

L'Évolution du Canada français (Paris, Plon, 1927) de Jean-Charlemagne Bracq est un des premiers ouvrages de la longue série de monographies socio-historiques écrites sur le Québec en anglais et ensuite traduites en français. Ce livre paraît exceptionnellement en France et il s'agit d'une auto-traduction (fait qui est signalé dans la préface mais qui ne paraît jamais sur la page de titre). L'auteur, présenté comme professeur dans une université américaine, se contente de mentionner les difficultés que cette tâche de traduction (entreprise sous la pression d'un éditeur) lui a occasionnées.

Stanley Bréhaut-Ryerson, également traducteur de son propre ouvrage *le Canada français, sa tradition, son avenir* (les éditions de la Victoire, 1945, traduction française de *French Canada: A Study in Canadian Democracy*), pousse plus loin la caractérisation des difficultés que rencontre le traducteur d'un livre comme le sien. Il s'agit en fait d'une question de *légitimité*. Non seulement la traduction oblige à redéfinir le but du livre (la deuxième version étant «une discussion en français de problèmes canadiens-français», tandis que la première était «une tentative d'éclaircissement auprès de nos compatriotes de langue anglaise...»), mais elle oblige à resituer le lieu d'où parle l'auteur. Ryerson se croit obligé de transformer l'observateur neutre du premier livre en un membre accepté de la communauté dont il parle. Ainsi refait surface le motif de la «sympathie» que l'on a vu souligné dans la préface au *Chien d'or*. Dans la préface, l'auteur éprouve le besoin d'expliquer son utilisation du terme «nous» en parlant des Canadiens français.

Je crois avoir le droit de parler ainsi, non seulement parce que ma mère est canadienne-française (un Bréhaut vint à Québec peu après la mort de Champlain) mais aussi parce que j'ai passé près de dix ans de ma vie comme journaliste, dans le mouvement ouvrier canadien-français.

Pour parler à son nouveau public, l'auteur trouve nécessaire de se repositionner en tant qu'énonciateur et de définir l'autorité de sa parole au moyen de son appartenance à cette communauté.

Le motif de la «sympathie» de l'auteur à l'égard de ses nouveaux lecteurs est l'élément principal de l'avertissement du traducteur, Guillaume Lavallée O.F.M., qui ouvre *Canadien, Essais sur les Canadiens français* de Wilfrid Bovey (éditions Albert Lévesque, 1935). Il souligne

la sympathie qui pénètre chacune de ces pages. On serait presque tenté de dire que M. Bovey décrit ce qui devrait exister et non ce qui existe en réalité tant sa sollicitude est sincère et prévoyante. Cette étude, l'auteur l'adressait tout d'abord à ses compatriotes de langue anglaise, mais elle nous touche de trop près pour que nous l'ignorions.

Selon la note du traducteur du livre influent *les Canadiens français de 1760 à nos jours* de Mason Wade (Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1963), le thème de la sympathie appartient à une vision dépassée de l'histoire. Si Adrien Venne rappelle qu'il est toujours urgent de prendre conscience du spectacle que nous offrons à ceux qui nous regardent vivre de l'extérieur et qui ne peuvent nous juger qu'en se plaçant à des points de vue différents des nôtres, il semble croire que cette perspective sera désormais définie par l'objectivité de la science. Cet ouvrage, poursuit-il, n'est pas une «histoire romancée», comme celles qui l'ont précédée; elle se veut «exacte, réaliste, objective»: c'est un historien scientifique moderne qui applique les plus récentes techniques.

Dans le cas du livre *le Sphinx parle français, un Canadien anglais s'interroge sur le problème québécois* (Montréal, HMH, 1966; traduction française de *Canada and the French-Canadian Question*, de Ramsay Cook), ce sont des pressions des éditeurs qui ont donné lieu à la traduction de l'ouvrage. La préface enchaîne sur un thème qui semble nettement plus fréquent chez les Canadiens anglais que chez les Canadiens français: «Il m'a toujours semblé que les différends qui opposent Canadiens français et Canadiens anglais s'éclairciraient si chaque partenaire connaissait un peu mieux l'histoire de l'autre.»

Enfin, Jean-Charles Falardeau, dans une préface savante à la réédition de sa traduction du classique de la sociologie *Rencontre de deux mondes, la crise d'industrialisation du Canada français* (Everett C. Hughes, éditions du Boréal Express, 1972), souligne en passant que ce livre ajoute à la longue litanie des observateurs de l'étranger qui, souvent en nous précédant, ont étudié de près notre société, depuis Peter Kalm et Henry Thoreau jusqu'à Ramsay Cook en passant par André Siegfried et Georges Vattier. Ce sont donc les ouvrages de ces observateurs qui constituent pour la plupart le corpus des ouvrages traduits de l'anglais au français jusqu'à la fin des années 60. La production deviendra nettement plus diversifiée à partir des années 70.

La préface s'impose donc davantage dans les traductions des essais que dans les œuvres de fiction.¹³ Nous trouvons peut-être là la

13. Guildo Rousseau, *les Préfaces des romans québécois du 19^e siècle*, (Montréal, éd. Cosmos, 1970).

révélation d'un implicite de l'écriture moderne: la fiction ne s'adresse pas à un public-cible; elle doit faire comme si son public était universel. Les ouvrages des sciences humaines, par contre, peuvent définir leur public lecteur. Mais, si la préface se révèle indispensable, c'est bien dans le cas où un ouvrage qui se veut savoir *sur* une collectivité est ensuite destiné à cette même collectivité. Il s'agit d'un détournement radical qui exige des explications. Le Québec est depuis longtemps l'objet de la curiosité d'autrui. Cette curiosité éveille un égal intérêt de la part du Québec qui souhaite connaître en traduction ce que les autres ont choisi de dire sur lui.

Le contenu des préfaces que nous venons d'examiner étonne par sa cohérence, sa fonction principale étant d'établir la distinction entre le «nous» du public lecteur et l'origine étrangère du livre. Il étonne également par l'absence de commentaires de nature linguistique. Comme on le verra, c'est le thème linguistique qui caractérise surtout les commentaires sur la traduction au Québec.

II. Analyses des fonctions de la traduction au Québec

Le débat de loin le plus courant et le plus marquant sur la traduction au Québec porte non pas sur des sujets d'ordre culturel ou politique, mais sur des questions proprement linguistiques. Les lieux en sont aussi nombreux qu'épars. Jusqu'à la création des revues spécialisées sur la traduction, les réflexions sur le sujet se sont exprimées dans les périodiques consacrés aux questions de langue. Mais ils ne furent pas les seuls: hier comme aujourd'hui, les courriers des lecteurs de journaux, les chroniques de langue et les communications présentées par les fonctionnaires chargés officiellement des questions de langue sont des lieux où se donnent libre cours les opinions et les positions sur le sujet.

L'établissement d'un rapport étroit entre l'activité de la traduction et l'enrichissement ou l'appauvrissement de la langue remonte à la Renaissance française, par exemple, la traduction était perçue comme un moyen positif de faire passer dans les langues vernaculaires le prestige et les trésors des langues classiques. Pour ce qui est de l'anglais, cependant, on était plus attentif aux excès de ces importations, puisqu'elles menaçaient le fonds anglo-saxon de la langue.

14. Voir Serge Lusignan, *Parler vulgairement, les Intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*. (Paris-Montréal, Vrin-Les Presses de l'Université de Montréal, 1986); R.F. Jones, *The Triumph of the English Language*, (Stanford University Press, 1953); Luce Guillermin, «l'Auteur, les modèles et le pouvoir, ou la topique de la traduction au XVI^e siècle en France», *Revue des sciences humaines*, Tome LII, n° 180, oct.-déc. 1980.

Depuis le début du 20^e siècle, c'est-à-dire depuis le regain d'intérêt pour les questions de langue au Québec, l'influence de la traduction sur la langue est perçue presque exclusivement en termes négatifs. La formulation classique et inaugurale du discours sur la traduction au Québec se trouve chez Louis-Albert Benoist, «l'Influence de la traduction sur notre parler»¹⁵. Cherchant les causes de la dégradation du parler français depuis la Conquête, il affirme, contrairement à ceux qui prétendent que la corruption du parler des Canadiens français a été favorisée par leur exclusion des charges publiques, que

c'est dès l'instant où nos pères ont pris contact avec les Anglais dans l'administration de la chose publique qu'ils ont commencé de vicier leur langue dans une traduction improvisée de mots et de phrases dont ils ne connaissaient pas les équivalents en français. (p. 254)

«Voyez l'œuvre funeste de la traduction», poursuit-il. «On y dénature le sens propre des mots. On allie des vocables qui n'ont pas l'habitude de voisiner et on oublie d'en réunir qui demandent à l'être pour rendre clairement une idée.» Benoist passera en revue les influences néfastes de la traduction à travers l'histoire du Québec, mais s'attardera surtout aux journaux. En conclusion:

Si nous avons le plus grand intérêt à bien connaître l'anglais, la culture anglaise et la culture française ne doivent pas se développer parallèlement en nous. Il importe que la culture française domine, et qu'elle n'ait aucunement à souffrir du contact de l'anglais. Les deux cultures peuvent coexister en notre pays bilingue, c'est leur droit. Elles peuvent s'influencer mutuellement, ce peut ne pas être un mal. Mais il ne faut absolument pas que notre idiome soit calqué sur l'anglais. Consentir à une traduction servile, c'est nous assujettir à l'anglais. Et dès qu'il y aura asservissement, nous aurons perdu ce qui caractérise un peuple de sang français. (p. 271)

Nous remarquons dans la dernière phrase un glissement sémantique significatif. La servilité dont il est question est double, à la fois d'ordre linguistique et politique. Cette double insertion de la traduction dans la vie québécoise est fondamentale et constitutive: on ne peut pas ne pas en tenir compte.

Pour en finir avec la servilité

Pierre Daviault et Jean Darbelnet ont tous deux fait de la qualité de la traduction et de la langue française une préoccupation prioritaire;

15. Conférence donnée à la séance publique de la Société du Parler français au Canada, 1^{er} février 1922, paru dans *le Canada français*, Vol. 8, n° 4, 1922, pp. 253-271.

ils se sont tous deux amplement exprimés dans des articles de revues du Canada français. Ce sont donc des linguistes qui ont porté les questions de traduction sur la place publique. Un thème fondamental ressort de leurs écrits: la traduction est nécessaire au Canada, mais elle doit servir la langue française, plutôt que lui nuire. Si elle se pratique de façon trop massive, elle n'atteindra pas la fin souhaitée.

Les écrits de Pierre Daviault sur l'histoire de la traduction au Canada, sur les aspects linguistiques de la traduction et sur son impact culturel sont nombreux et substantiels. Dans «Une culture d'emprunt»,¹⁶ il dénonce l'ampleur des activités de traduction au Québec. «De la plus tendre enfance jusqu'à la fin de sa vie active, le Canadien français baigne dans une ambiance artificielle, en marge de sa culture et de toute culture.» Il en résulte que «les faits de langue sont avant tout, au Canada français, des questions de traduction... Asservis par la traduction? Assurément. Nous n'y pouvons échapper. Les servitudes de la vie pratique nous en font une nécessité. Mais l'asservissement total n'est pas inéluctable, à condition que nous réservions et élargissions une marge de culture désintéressée. Ce serait la part de gratuité, d'inutilité qui pourrait sauver notre pensée française».

Ici donc la culture française réelle est définie comme une culture gratuite et désintéressée tandis que la traduction est associée aux besoins nécessaires de la vie politique, administrative et commerciale.

Jean Darbelnet (connu, évidemment, pour son traité classique *Stylistique comparée du français et de l'anglais* avec Jean-Paul Vinay) constate aussi dans «la Traduction, voie ouverte à l'anglicisation»¹⁷ les effets inévitables de la traduction, l'inéluctable «usure» de la langue qui en résulte.

Il y a, en quelque sorte, une usure de la langue par la traduction. Cela est sans doute vrai partout. Mais cette usure est particulièrement à redouter dans les pays bilingues où la traduction prend l'aspect d'une véritable institution. Et la langue la plus exposée en pareil cas est la langue minoritaire... Il en résulte que le français est fortement menacé d'anglicisation et que la traduction est une des voies, peut-être la plus largement ouverte, de l'anglicisation. Tout cela suppose qu'une communauté linguistique qui veut garder sa langue et qui comprend le danger des traductions médiocres est prête à donner aux traducteurs les moyens intellectuels, matériels, juridiques même, de

16. Dans *le Choc des langues*, Guy Bouthillier, éd. (Presses de l'Université Laval, 1982; document n° 107, 1957), pp. 649-651.

17. *Culture vivante*, (1968) n°s 7-8, pp. 39-45.

travailler à ce qu'il n'est pas exagéré d'appeler une œuvre de salut public.

La Commission B et B, de façon peut-être étonnante, ne fait pas grand cas des questions de traduction dans ses études et ses recommandations sur la langue. Constatant que les traductions sont souvent françaises par la langue et anglaises par la forme, la Commission se contente de recommander que les textes produits par le gouvernement fédéral soient plus souvent rédigés directement en français.¹⁸

La différence qui compte

La traduction est le moyen par lequel la différence passe dans la langue et c'est la nature uniquement négative de cette différence qui est constatée par presque tous les commentateurs. Chez Pierre Daviault, les méfaits de la traduction sont clairement identifiés à la création d'un français qui n'est pas «le français véritable». Il termine sa présentation historique des effets de la traduction sur la langue, présentation intitulée «Traducteurs et traduction au Canada»¹⁹, en déclarant que c'est «de la sorte [par la traduction], surtout, *que le français du Canada a fini par se différencier du français véritable*». (p. 87) Mais, dans une communication présentée au même organisme quinze ans plus tard²⁰, il semble constater avec une certaine surprise que l'anglais du Canada est aussi différent de l'anglais de l'Angleterre que le français l'est du français de France. Dans la mesure où l'évolution des langues est chose naturelle, «on doit y voir un enrichissement plutôt qu'une corruption». (p. 71) Cependant cette attitude relativiste et tolérante ne dure qu'un temps. Tout de suite il enchaîne:

Seulement, il faut, encore une fois, se bien garder de pousser trop loin l'analogie avec les sciences naturelles et ne pas voir de nécessité là où il n'y a que caprice de l'esprit humain. Pour une part, les nouveautés de nos langues, au Canada, sont le produit de l'ignorance, du laisser-aller, de l'irréflexion. Ces nouveautés sont à rejeter. (p. 71)

Le linguiste Marcel Boudreault est peut-être le seul commentateur à avoir fait entendre un autre son de cloche. Dans sa synthèse des présentations devant la Commission Gendron sur «la Qualité de la

18. Rapport III, par. 369, p. 138 et par. 801, p. 280.

19. *Mémoires de la Société royale du Canada*, (1944) vol. XXXVIII, 3^e série, pp. 67-87.

20. «The Evolution of the English and French languages in Canada», *Proceedings of the Royal Society of Canada*, vol. LIII, Series III, June, 1959, pp. 63-72, écrite en partie en français et en partie en anglais.

langue» (auxquelles a participé la STQ)²¹, Boudreault n'interprète pas l'influence de la traduction comme étant toujours négative. La traduction est importante, dit-il, parce qu'elle permet aux Québécois d'avoir une fenêtre sur la culture anglo-saxonne tout en intégrant une partie des éléments de cette culture à la culture québécoise. La langue québécoise est différente de la langue française et, même si les effets de la traduction sur la langue doivent être soulignés et contrôlés, il faut reconnaître que l'évolution d'une langue comprend l'intégration d'un certain nombre des «fautes» commises. Si la langue québécoise est différente, c'est en partie grâce à la traduction.

Dans la construction de cette langue, la traduction a joué et joue un rôle inévitable: elle est un des facteurs qui a fait et qui fait que le français du XVI^e siècle, notre langue maternelle d'alors, a évolué dans une direction qui n'est pas exactement celle du français d'Europe et de France.
(p. 428)

L'interprétation positive des effets de la traduction par Boudreault relève de sa conception de la différence linguistique comme créatrice, légitime et inévitable dans le contexte québécois. Elle met en évidence le fait que tout discours sur la traduction prend racine d'abord dans une idéologie de la langue. On pourrait en effet voir dans les remarques de Boudreault une attitude semblable à celle adoptée par Claude Duneton dans son ouvrage *Parler croquant*, où l'auteur fait appel à la traduction comme moyen d'engendrer un français «différent», mais tout aussi légitime.²²

La traduction et l'État québécois

Une étape nouvelle s'est trouvée franchie avec l'intervention des organismes d'État dans le discours sur la traduction. Le dilemme de la traduction se pose différemment dès le moment où la traduction est liée à des législations linguistiques, soutenues par ces mêmes organismes d'État. On sent jusqu'à un certain point un nouvel optimisme dans ces discours, les signes d'une ferveur renouvelée.

Cette ferveur s'exprime dans un discours de 1962 de Jean-Marc Léger qui précède la promulgation des lois 22 et 101, mais rend bien l'enthousiasme passionné qui anime le tout nouvel Office de la langue française (dont il est le directeur). L'essentiel de son message aux traducteurs dans un très long plaidoyer pour le renouveau du français au Québec tient en ceci:

21. *La Qualité de la langue*, synthèses réalisées pour le compte de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, 1973.

22. Claude Duneton, *Parler Croquant* (Paris, Stock, 1973).

Car selon la conception qu'il aura de son rôle, la connaissance qu'il aura de sa langue maternelle, le traducteur canadien-français pourrait contribuer puissamment à restaurer la qualité du français chez nous ou, au contraire, accélérer le processus de dégradation de la langue et d'éloignement du génie de la langue. (p. 39)²³

Si les traducteurs peuvent exercer leurs facultés de création («La traduction, on l'a dit souvent mais on ne le répétera jamais assez, la véritable traduction est une création.») et s'ils connaissent parfaitement leur langue et leur culture françaises,

S'il en va ainsi, ils pourront être les artisans du redressement qui doit être notre souci dominant, ils pourront, dans les divers milieux où ils vont œuvrer, effacer progressivement le crime contre la nation et contre l'esprit qu'a été trop longtemps une traduction servile, pourvoyeuse d'anglicismes et instrument d'abêtissement intellectuel. (p. 40)

Cet éloge de la créativité de la traduction, assez rare sinon exceptionnelle dans le discours non littéraire sur la traduction au Québec, est à mettre en rapport avec un thème dont Paul Horguelin a discerné l'émergence autour de 1975. Paul Horguelin²⁴ cite Pierre Bourgault: «Chaque traduction réalisée au Québec remplace, en quelque sorte, ce qui aurait dû être pensé ici. Ça réduit la créativité, et le traducteur se présente comme un étouffeur.» (p. 28) Pierre Cardinal renchérit: «Ce qu'on perd en traduisant, c'est sa liberté de penser.» (p. 28) Ainsi, le plus souvent, la traduction est conçue comme le contraire de la création.

Il faut voir dans les actes du colloque *Traduction et qualité de la langue* (Éditeur officiel du Québec, 1984) l'expression privilégiée des attitudes officielles et officieuses sur les aspects culturels et linguistiques de la traduction dans les années 80. Il s'agit d'un regard tout à fait descriptif porté sur les *fonctions* de la traduction dans le contexte québécois. Ce colloque semble être la seule manifestation au sujet de la traduction (et non pas de la terminologie) où il y ait eu collaboration entre le Conseil de la langue française et la STQ. Il faut rappeler que l'Office de la langue française n'a aucun mandat en ce qui concerne

23. «L'état de la langue, miroir de la nation», *Meta*, Vol. VII, n° 2, avril-juin 1962, pp. 39-51.

24. «La traduction à l'ère des communications», *Traduction et qualité de la langue* (éditeur officiel du Québec, 1984). Voir aussi les communications de Paul Horguelin, Paul Morisset, Nada Kerpan et Jacques Poisson dans *le Statut culturel du français au Québec*. Textes réunis et présentés par Michel Amyot et Gilles Ribeau, Tome II (éditeur officiel du Québec, 1984).

l'activité de la traduction au Québec: elle s'intéresse uniquement à la terminologie. Et, en effet, parmi les très nombreuses publications du CLF et de l'OLF depuis 1962 il existe très peu de publications qui traitent de quelque manière que ce soit de la traduction.

L'avant-propos aux actes offre en synthèse le consensus qui se dégage et que je cite *in extenso*:

Au cours du 20^e siècle, on a eu tendance à considérer la traduction comme le véhicule universel de la communication avec le Québec et le Canada français. Ainsi, la traduction est devenue omniprésente dans la langue du travail, les langues de spécialité, l'administration, le commerce, les médias. C'est cet excès qui a fait poser la question de l'acculturation par la traduction.

Il n'en reste pas moins que les traducteurs québécois et canadiens ont été de véritables promoteurs du patrimoine linguistique et qu'ils sont de plus en plus conscients de leurs responsabilités sociales, cherchant à les préciser.

Il semble bien que certains effets négatifs de la traduction sur la qualité de la langue proviennent du contact continu des langues, lequel a pour conséquence le nombre élevé de traducteurs amateurs. Maintenant que l'Université forme des traducteurs et que le Québec prend, de plus en plus, les moyens nécessaires pour assurer son avenir linguistique, il faut se demander si on ne doit pas procéder à un réexamen de la place occupée par la traduction, que ce soit dans la perspective de sa rationalisation ou de sa décroissance. Il faut aussi, si l'on veut améliorer la qualité de la langue, repenser la formation des traducteurs, et, plus généralement, celle des communicateurs.

Voilà la synthèse des éléments-clé que l'on trouve dans les communications de Jean-Claude Corbeil, Denis Juhel, Jacques Maurais, Robert Dubuc et d'autres commentateurs, et qu'on peut résumer ainsi:

1. Il y a excès d'activité traductionnelle au Québec. Le mémoire de la STQ présenté à la Commission Gendron (août 1969) souligne également «l'omniprésence de la traduction» au Québec, mais s'élève contre l'idée que la traduction est *nécessairement* néfaste. La STQ estime qu'au cours des dix dernières années la traduction a fait au Québec de «solides progrès» et évoque «un prodigieux redressement terminologique dont les traducteurs ont été souvent la cheville ouvrière» (p. 12, édition multigraphiée). En même temps, la STQ déclarera que *l'excès* de l'activité traductionnelle au Québec ne sert ni la collectivité ni l'avenir professionnel des traducteurs.

On note également que la traduction est utilisée comme moyen unique de communication entre les deux cultures. Elle ne devrait pas jouer un rôle si important. C'est de cette exclusivité que viennent les dangers de l'acculturation.

2. La traduction joue un rôle instrumental au Québec: elle est un outil qui sert un projet et on ne peut l'envisager en dehors de ce projet. Entre les fonctions maximales (interculturelles) et minimales de la traduction («instrument de communication dont la fonction est de réduire l'impossibilité ou la difficulté de la communication entre deux locuteurs»), c'est la dernière qui domine au Québec.²⁵ Denis Juhel («le Rôle sociolinguistique du traducteur») affirme que, dans le contexte québécois, «la traduction a aujourd'hui pour fonction dominante de garantir l'unilinguisme des citoyens». Le document d'orientation résume la même pensée ainsi:

On comprend que les aspects du contenu culturel dans l'opération de traduction soient alors relégués à l'arrière-plan pour faire passer au premier plan les valeurs expressives de la langue d'arrivée pour assurer la transmission du message avec le maximum d'efficacité. (p. 216)

3. La traduction est au Québec une activité destinée à se maintenir, mais elle pourrait s'exercer différemment, dans des secteurs plus rentables sur le plan culturel et scientifique. Jacques Maurais note qu'il est illusoire de penser que la traduction disparaîtra avec la fin de l'étape intensive de la francisation. La traduction restera: «C'est la traduction qui permettra à l'ensemble des Québécois d'avoir accès au développement scientifique et technologique américain tout en conservant sa langue.» (p. 200)

Faut-il traduire moins, choisir mieux les textes à traduire, sans renoncer aux droits durement acquis de traduction au gouvernement fédéral...? L'objectif à atteindre, c'est de faire disparaître la traduction comme support universel de la communication au Québec. La traduction y gagnera en prestige puisqu'elle sera réservée à des textes importants qui exigeront une qualité de langue sans reproche. (Document d'orientation)

On voit donc que l'image exclusivement négative des effets de la traduction a malgré tout été remplacée au cours des années par un paradigme plus relativiste. Aujourd'hui le traducteur est un agent producteur du français de qualité dans un Québec unilingue. Le revers de la médaille, toutefois, c'est que l'abondance même des traductions

25. J.C. Corbeil, «le Traducteur dans le calme ou la tourmente des communications», *Traduction et qualité de la langue*, p. 131.

représente toujours la même menace d'asservissement culturel. Cette contradiction conduit la STQ à une situation quelque peu paradoxale, puisque contre ses propres intérêts, en quelque sorte, elle en arrive à souhaiter une réduction du volume de la traduction au Québec.

Conclusion

Il faut voir dans le discours sur la traduction au Québec non pas une révélation de la nature effective des pratiques, mais bien une indication des paramètres idéologiques qui leur servent d'horizon. Dans le contexte actuel, par exemple, où la correction linguistique est — à cause de pressions sociales évidentes — le souci primordial de tout traducteur au Québec (littéraire aussi bien que commercial), il serait difficile d'imaginer que la conception de la «traduction de la lettre», telle que l'expose Antoine Berman²⁶, soit une réelle possibilité de traduction. De même, une compréhension de l'univers idéologique de la traduction, telle que l'expriment les textes de l'époque, nous ferait peut-être comprendre les pratiques «aberrantes», celles que, par exemple, Pierre Daviault a déjà identifiées comme caractérisant la «période noire» de la traduction au Québec.

Il existe pour le discours sur les effets de la traduction au Québec deux contextes très différents. Cette séparation très nette entre la traduction dans ses fonctions culturelles et la traduction dans ses fonctions linguistiques est peut-être particulière au Québec. D'une part, la traduction est pensée dans le contexte du commerce littéraire et culturel avec le monde extérieur (et ici il s'agit la plupart du temps du Canada anglais) et, de l'autre, la traduction est un élément du grand débat linguistique qui fait partie intégrante de l'histoire du Québec (et qui concerne peut-être davantage la culture des États-Unis). Ce qui prédomine cependant dans les deux cas, c'est une attitude prudente et avertie à l'égard du discours humaniste sur la traduction et une conscience très développée, née de l'expérience des effets de la traduction, des disparités entre «traduire» et «être traduit». Ce sont les leçons de cette expérience qui créent tout spécialement l'intérêt du discours sur la traduction au Québec.

Université Concordia

26. Voir Antoine Berman, *l'Épreuve de l'étranger — Culture et traduction dans l'Allemagne romantique* (Paris, Gallimard, 1984) et, du même auteur, «la Traduction et la lettre, ou l'auberge du lointain», *les Tours de Babel* (Trans-Europ-Repress, 1986): «Fidélité et exactitude se rapportent à la littéralité charnelle du texte. En tant que visée éthique, la fin de la traduction est d'accueillir dans la langue maternelle cette littéralité.» (p. 90)